ISSN 0024-7650

L 15290 - 2473 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2473
25 décembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80€

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le PS prêt à faire front avec la droite

De Valls au FN, la même politique pro-patronale

Pacte républicain pour l'emploi

Toujours au profit du patronat

page 5

Élections en Espagne

Quel espoir de changement ?

page 12

Le patronat à l'offensive

Smart, Sodexo, PSA, aéroports, SNCF...

pages 9 à 11

S'ils parlent de tout changer, c'est pour ne rien changer

« Il faut changer la manière de faire de la politique » ! C'est, depuis les régionales, la comédie que nous jouent les politiciens. Et les voilà repartis pour les guerres intestines, pour les manœuvres et les promesses bidon à la population.

À droite, la ritournelle du changement vise surtout à déboulonner Sarkozy. Et Bruno Le Maire ou Nathalie Kosciusko-Morizet, qui ont tous deux été ministres du gouvernement Sarkozy-Fillon, de prêcher pour leur paroisse en clamant la nécessité de renouveler et de rajeunir le personnel politique !

À gauche, Hollande et Valls sont à la manœuvre. Après avoir repris les idées de la droite et du FN pour renforcer leur politique guerrière et sécuritaire qui ne nous protégera en rien contre le terrorisme, après avoir demandé au PS de retirer ses listes dans trois régions et fait voter pour les candidats de droite afin de battre le FN, ils se posent au-dessus des partis en rassembleurs de la nation.

Pour le symbole, le président de la République est allé saluer Xavier Bertrand, ex-ministre de Sarkozy, fraîchement élu à la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

De son côté, Valls a multiplié les appels du pied à la droite pour former une « union nationale contre le chômage », ou un « pacte républicain pour l'emploi »…Un pacte qui intéresse évidemment le Medef au plus haut point pour arracher de nouvelles exonérations et généraliser la précarité.

Que le PS et la droite puissent collaborer ne surprendra personne, ils sont interchangeables. Cadeaux au patronat, coupes dans les budgets de la santé, suppressions d'emplois dans la fonction publique, recul des droits à la retraite… il est devenu difficile de démêler qui, de la droite ou de la gauche, a le mieux servi la bourgeoisie.

Si les observateurs de la vie politique passent leur temps à s'interroger pour savoir si Macron ou Valls sont de « gauche » ou « socialistes », c'est bien la preuve que ces mots ont été vidés de leur sens et n'ont plus aucun rapport avec les intérêts des travailleurs ! Car leur politique est, de bout en bout, antiouvrière.

La loi de 2013 légalisant le chantage à la « compétitivité » et autorisant la baisse des salaires est une loi antiouvrière. La loi Macron, qui a restreint les droits des salariés licenciés et banalisé le travail du dimanche, en est une autre. Et la réécriture du Code du travail, qui remplacera les protections collectives par des droits à la carte, entreprise par entreprise, voire salarié par salarié, en sera une autre, et de la pire espèce.

Et si, à l'avenir, la gauche et la droite s'entendent, ce sera une manière différente… de mener la même politique. Car, pour ces politiciens, gouverner, c'est favoriser les affaires du patronat, c'est le subventionner à coups de milliards, c'est adapter les lois à l'exploitation capitaliste moderne.

Et à ces politiciens de gauche et de droite, il faut désormais ajouter les jeunes loups du Front national. Comme ils n'ont jamais gouverné et qu'ils se singularisent par leur démagogie nationaliste, protectionniste et anti-immigrée, ils font plus illusion que les autres, mais ils défendent la même vision de la société.

Comme le PS ou la droite, le FN ne jure que par l'intérêt des entreprises, la compétitivité et les parts de marché. Comme si la rentabilité et les profits des possédants faisaient le bonheur des exploités !

Des millions de travailleurs font chaque jour l'expérience de ce qu'est la compétitivité, ils savent ce qu'elle coûte au monde du travail en licenciements, en précarité, en bas salaires et en augmentation de cadences.

La compétitivité, c'est le nouveau mot pour justifier l'aggravation de l'exploitation et de la lutte de classe dans les entreprises. Tous les partis qui la réclament font le jeu du patronat. Et pendant qu'ils amusent la galerie avec leurs guéguerres politiciennes, la vraie guerre, celle que le patronat mène contre les salariés, se poursuit.

La semaine dernière, à coups de chantage à la délocalisation, la direction de l'usine Smart en Moselle a décidé d'augmenter le temps de travail à 39 heures payées 37. À la SNCF, la direction a annoncé la suppression de 1 600 emplois pour 2016 car, comme dans toutes les grandes entreprises, la suppression d'emplois y est une obsession… Et après on s'étonnera que le chômage augmente !

Il n'y a rien à attendre de tous ces politiciens. La politique apportera du nouveau pour les travailleurs quand ils seront eux-mêmes capables de rendre les coups au patronat qui les exploite. Lorsqu'ils seront capables d'imposer à la bourgeoisie que le fruit de leur travail serve aux emplois, aux salaires, aux retraites c'est-à-dire aux intérêts du plus grand nombre et à l'épanouissement de toute la population.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Rapport sur les services publics 4

Lagarde-Tapie 4

Chômage : PS et LR soutiennent les patrons 5

Gouvernement et évasion fiscale 5

Fiscalité des énergies en hausse 5

Plainte d'adolescents contre les violences policières 5

Fébrilité sécuritaire au consulat 5

Calais : une frontière de plus en plus hermétique 8

Pour la liberté de circulation et d'installation 8

Les sinistrés d'AZF 8

Logement : des conditions de plus en plus dégradées 12

Saint-Denis : les habitants de la rue du Corbillon attendent toujours 12

DANS LE MONDE

Syrie : quelle solution politique dans un pays détruit ? 6

Chine : Répression contre des militants 6

Capitalisme sauvage et coulée de boue 6

États-Unis : Violences policières non sanctionnées 7

Mumia Abu-Jamal 7

Rwanda : la responsabilité de l'armée française dans les massacres 7

Le sort des migrants en Turquie 8

Espagne : après les élections 12

ENTREPRISES

PSA – Mulhouse 9

Sodexo – Marseille 9

L'état d'urgence à Roissy 9

Smart Hambach – Moselle 10

SNCF Lyon 10

SNCF Paris Sud-Est 10

Pompiers en grève à Clermont-Ferrand 11

Pentair – Ham 11

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Œillades du PS à la droite : ce dont rêvent Hollande et Valls

François Hollande est allé saluer Xavier Bertrand après l'élection de ce dernier à la tête de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Après l'offre de service de Raffarin pour que *« la droite travaille avec le gouvernement »*, offre immédiatement reprise par Valls qui a répondu *« OK avec Jean-Pierre Raffarin »* via son compte Twitter, Hollande a encore vanté l'idée d'un rapprochement entre le PS et une partie de la droite.

Pour ce qui est de la politique menée quand ils sont au pouvoir, politiciens de gauche et de droite sont en effet semblables comme deux gouttes d'eau. Mais en règle générale, pour se faire élire, ils préfèrent afficher des différences apparentes qui sont leur fonds de commerce auprès de leurs électeurs. Cela leur permet de profiter, chacun à son tour, du discrédit de l'équipe gouvernante précédente. C'est le principe de « l'alternance » du parlementarisme bourgeois. Le dégoût suscité par les uns laisse la place libre aux autres, et quoi qu'il arrive, la politique menée reste au profit de la classe capitaliste.

Mais le discrédit actuel de la gauche n'a pas fait oublier l'écœurement envers la droite. Et c'est le Front national, profitant largement du fait qu'il n'a jamais gouverné, qui est apparu aux yeux de millions d'électeurs comme la nouvelle « alternance ». Les illusions se sont déplacées un cran de plus vers la droite.

Pour s'adapter à cette évolution de l'électorat, dont ils sont largement responsables, les dirigeants du PS font des appels du pied à une partie de la droite, espérant regrouper autour d'eux l'opposition « républicaine » au FN.

Mais pour le PS, il y a quand même loin de la coupe aux lèvres. La partie de la droite non concernée par les œillades socialistes n'a pas l'intention de se laisser étouffer entre le FN et une nouvelle force droito-centro-socialiste. Et même du côté du PS, nombre de forces centrifuges, des frondeurs socialistes aux écologistes, freinent des quatre fers.

Toutes ces manœuvres aboutiront-elles à *« une recomposition* [...] *au moment de la présidentielle »* ? C'est ce qu'espère Manuel Valls qui se rêve dirigeant d'un parti démocrate à l'américaine, opposé à une droite ayant intégré le Front national, ce qui donnerait un nouveau visage à une alternance politique n'ayant plus qu'un rapport lointain avec l'alternance droite-gauche. Au passage, si ce scénario se réalisait, Hollande et Valls et leurs acolytes pourraient se vanter de s'être débarrassés de tout ce qui, dans les partis de gauche en France, les rattachait encore historiquement au mouvement ouvrier, en même temps qu'ils menaient une politique violemment antiouvrière.

Il est vrai qu'ils y ont été aidés par tous ceux, notamment le PC, qui, en soutenant le PS, ont affirmé aux travailleurs que voter pour des Hollande ou des Mitterrand leur permettrait de changer leur sort.

La seule leçon à en tirer est que les travailleurs doivent mener leur propre politique et défendre leurs intérêts économiques et politiques sans faire aucune confiance à de tels charlatans.

Pierre Royan

Héritiers de massacreurs

Jeudi 17 décembre, Hollande, président PS de la République, a choisi d'être aux côtés de Xavier Bertrand, président Les Républicains de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, pour inaugurer un monument célébrant les fraternisations sur les tranchées durant la Première Guerre mondiale, entre soldats que leurs gouvernements respectifs avaient envoyés à la boucherie et obligeaient à s'entretuer.

La similitude des souffrances et des conditions de vie endurées dans la boue des tranchées les avait alors rapprochés. Dès avant ce que l'on a appelé « la trêve de Noël » 1914, et aussi dans les années qui suivirent, des gestes de sympathie, des rencontres, des échanges de produits, des matchs de football se déroulèrent en divers endroits du front. Le monument inauguré à Neuville-Saint-Vaast rappelle, lui, les fraternisations qui y eurent lieu le 10 décembre 1915.

Les états-majors des différentes armées belligérantes réprimèrent vite ces fraternisations avant qu'elles n'aillent au-delà de simples gestes d'humanité et ne débouchent sur une révolte des soldats contre les dirigeants qui les envoyaient au massacre.

Ces dirigeants d'alors n'étaient autres que les ancêtres des Bertrand et des Hollande : une droite nationaliste et revancharde entièrement dévouée à la bourgeoisie, à laquelle s'était rallié un Parti socialiste qui avait trahi la classe ouvrière pour défendre lui aussi les intérêts des capitalistes et des marchands de canon derrière le drapeau tricolore.

Au nom d'une « concorde nationale » dont se vantent encore aujourd'hui leurs descendants, ces politiciens ont conduit à l'abattoir des millions de paysans et d'ouvriers. La décence aurait voulu que Hollande et Bertrand se taisent devant ce lieu symbolisant le refus de guerre des peuples, au lieu de venir s'y congratuler.

Marianne Lamiral

Lisez la revue Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro n° 172 (décembre 2015 – janvier 2016) :

- Élections régionales et grandes manœuvres politiques
- Le Front national et la bourgeoisie
- La crise sans fin des migrants
- Daech, fruit monstrueux des interventions impérialistes
- Le Parti travailliste britannique change de leader, pas de politique
- Haïti : les classes populaires face aux bandes armées

Prix : 2,50 euros

Envoi contre six timbres à 0,76 euro

Cercle Léon Trotsky

Les combats pour l'émancipation des femmes et le mouvement ouvrier

Vendredi 8 janvier à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5e

Métro Maubert-Mutualité – ligne 10

Participation aux frais : 3 euros

Services publics : un rapport sous le boisseau

Une commission de l'Assemblée nationale constituée en juillet dernier était chargée d'évaluer les conséquences, sur les services publics locaux et sur les investissements, de la baisse des dotations de l'État aux communes et à leurs regroupements intercommunaux. Les députés PS et écologistes, majoritaires au sein de cette commission, ont décidé d'interdire la publication du rapport final, comme les y autorise le règlement de l'Assemblée.

Ce rapport est issu de plusieurs mois d'auditions d'élus locaux, de responsables d'associations, et aussi d'universitaires, de patrons, de financiers de la Caisse des dépôts, de hauts fonctionnaires, et même de ministres. Alors pourquoi cette censure ?

Selon Nicolas Sansu, député-maire PCF de Vierzon, les députés PS et écologistes ne voulaient pas qu'il soit dit que les baisses de dotations aux collectivités locales sont liées au pacte de responsabilité et de solidarité. Il est pourtant évident que les milliards versés par l'État au patronat sont compensés par les restrictions imposées aux services publics. La baisse de la dotation de l'État aux collectivités locales sera de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017. La mutualisation des ressources au sein de communautés de communes plus grandes, présentée comme le remède miracle, ne compensera qu'une petite partie des ressources perdues.

Mais ces évidences n'ont pas empêché Alain Fauré, un député PS de l'Ariège, de mener la charge contre la publication du rapport, coupable selon lui de mettre en cause la politique du gouvernement au lieu de rechercher les maires méritants qui ont su *« transformer la contrainte d'une baisse des ressources budgétaires en opportunité »* ! Et de citer en exemple… le maire de droite de Marseille, Jean-Claude Gaudin, qui a su économiser 50 millions d'euros en rognant sur les services publics.

Bien sûr, dès qu'on entre dans le détail de ces économies faites aux dépens des services à la population, des transports, des cantines, des écoles, etc., il est difficile d'en vanter les mérites… Alors autant imposer le silence, et cacher les problèmes. Ce qui ne les fait pas disparaître – bien au contraire !

Jean Sanday

Lagarde-Tapie : entre compères

Christine Lagarde, ancienne ministre de l'Économie de Sarkozy et actuelle directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), comparaîtra devant la Cour de justice de la République pour son rôle dans l'arbitrage qu'elle avait rendu en 2008 dans l'affaire opposant Tapie et le Crédit lyonnais. Son avis avait été favorable à Tapie, qui s'était vu accorder 404 millions d'euros, qu'il doit aujourd'hui rembourser.

Christine Lagarde, mise en examen pour « négligence » dans ce dossier, sera jugée bien que le ministère public ait requis un non-lieu. Elle a immédiatement contesté cette décision, soutenue par Michel Sapin, ministre des Finances, qui trouve normal qu'elle reste en place au FMI car *« elle est présumée innocente »*.

Le conseil d'administration du FMI la juge aussi à sa place à sa tête car il continue à *« avoir confiance dans les capacités de la directrice générale d'assumer efficacement ses fonctions »*. Et en effet, on ne voit pas pourquoi un arbitrage favorable à un affairiste comme Tapie devrait faire perdre la confiance du FMI dans les capacités de sa responsable. De Bercy à New York, Christine Lagarde assume parfaitement son rôle, qui consiste à donner aux plus riches ce qu'elle prend sur le dos des plus pauvres.

Des 400 millions d'euros pour Tapie aux milliards exigés par le FMI de pays comme la Grèce, Lagarde est bien dans son rôle et elle mérite tout le soutien des gouvernants, du FMI et des capitalistes, dont Tapie, ce triste sire, n'est après tout qu'un spécimen.

Cédric Duval

Le bouffon à la mesure de la cour

Il a suffi que Tapie annonce un prochain tour de piste pour que les médias proclament à son de trompe son retour.

Du fond de son hôtel particulier des beaux quartiers parisiens, le bateleur vient de déclarer vouloir repartir en politique et ne propose rien moins qu'un plan d'éradication du chômage des jeunes. Et d'ajouter : *« S'agissant du chômage des jeunes, je me suis toujours impliqué depuis trente ans. »*

Effectivement, Manufrance, la Vie claire, Look, Teraillon, Mazda, Wonder… cela a commencé il y a une trentaine d'années. Toutes ces entreprises, rachetées par Tapie pour une bouchée de pain, parfois le franc symbolique, avaient été « restructurées » – c'est-à-dire que nombre de leurs salariés avaient été jetés à la rue – puis revendues quelques années plus tard avec des dizaines de millions de plus-value.

Pauvre Tapie, qui se plaint qu'on veuille le dépouiller de ces millions gagnés grâce à son « travail ».

N.S.

Fil rouge

Plus blanc que blanc

La Cour de cassation a annulé le 15 décembre la condamnation à 3 000 euros d'amende par la cour d'appel d'Angers prononcée à l'encontre du maire de Cholet pour apologie de crime contre l'humanité. En juillet 2003, il avait déclaré, lors de l'occupation d'un terrain de sa commune par les gens du voyage : *« Hitler n'en a peut-être pas tué assez. »*

La Cour de cassation a estimé qu'il avait été condamné à tort. Selon elle, le maire n'avait eu *« aucune volonté de rendre ces propos publics »*, et il n'y avait donc pas eu apologie de crime, bien que ce dernier se soit exprimé publiquement, *« à voix suffisamment audible pour être enregistrée »* et en s'adressant qui plus est à un journaliste. Il devait juste s'agir de transmission de pensée…

L'abominable Boutin

Christine Boutin, ex-ministre de Sarkozy, vient d'être condamnée à une amende de 5 000 euros pour avoir déclaré dans une interview que *« l'homosexualité est une abomination »*.

Elle croit sans doute se disculper en se réfugiant derrière la *« tradition chrétienne »*, mais ses *« convictions profondes »* rétrogrades semblent toutes de la même eau… bénite. Ainsi, celle qui a déclaré avoir reçu *« un coup de poignard dans le cœur »* le jour où fut votée la loi Veil sur la contraception et l'IVG, s'est aussi manifestée dans les premiers rangs des Manifs pour tous et a fait circuler, béate d'admiration, le testament de Louis XVI. Écartée du gouvernement Fillon, elle n'est pas allée jusqu'à accepter sa relégation comme ambassadrice auprès du Vatican.

On ne sait jamais, elle aurait pu y rencontrer… des homosexuels !

Si Versailles m'était compté

À Louveciennes, dans le département des Yvelines, une demeure appelée pompeusement le « château de Louis XIV » vient d'être vendue pour 275 millions d'euros, un montant record.

L'acheteur serait un riche particulier du Moyen-Orient. Il profitera, dans les 5 000 m² habitables, de fresques murales, de marqueterie de marbre, de lustres à foison, d'un aquarium géant, d'une piscine, etc. Les jardins, de 23 hectares, bien à l'abri des regards, auraient été dessinés pour copier ceux de Versailles.

Pour l'instant, le nouveau propriétaire, qui a dépensé l'équivalent du loyer annuel de 30 000 familles – à raison de 800 euros par mois – n'a pas souhaité que son nom soit divulgué. Sans doute par modestie.

Chômage : PS et LR ensemble pour soutenir les patrons

L'échec électoral relatif de l'union de la droite aux élections régionales a réveillé Raffarin, trois fois Premier ministre de Chirac, illuminé par l'idée d'une collaboration entre le PS et ses amis LR ex-UMP, consistant en l'espèce en un « pacte républicain contre le chômage ».

Cette proposition a été accueillie par le tweet enthousiaste de Valls : *« Tous rassemblés pour en finir avec le chômage ! OK avec @Raffarin »*, ravi de donner corps à la convergence droite-gauche censée prolonger la politique de « front républicain » du deuxième tour des élections. Mais Raffarin a tenu à modérer ces ardeurs : *« Je ne veux pas d'union nationale, je ne veux pas aller au gouvernement [...], il n'y a pas d'autre ambition avec le PS que de résoudre la question du chômage. »*

Mais outre ce refus de trop de familiarité avec le PS, Raffarin n'a pas grand-chose à proposer. Les *« quelques mesures simples [...] qui redonneront confiance aux entreprises et aux entrepreneurs »* qu'il appelle de ses vœux, sur l'apprentissage, le relèvement des seuils sociaux, l'assouplissement de la durée du travail, le soutien à l'investissement... tout a déjà été mis en place depuis trois ans par Hollande et ses propres Premiers ministres, avec le succès que l'on connaît.

Gattaz, au nom du Medef, s'est évidemment dit d'accord avec Valls et Raffarin. La machine de guerre au service des patrons que constitue la loi Macron est déjà là pour exonérer les TPE (très petites entreprises de moins de 11 salariés) de cotisations sociales et même de versement de salaire pour la première année d'embauche d'un apprenti, sans compter le versement d'une prime de 2 000 euros par apprenti pour une TPE et de 1 000 euros pour une PME de moins de 250 salariés. Les CDD sont renouvelables deux fois et non plus une. Les effets du franchissement d'un « seuil social », en termes de représentation du personnel ou de cotisations patronales à verser, sont retardés à trois ans, et non plus un. La durée du travail est de plus en plus soumise aux accords locaux signés par qui veut bien. Quant aux aides à l'investissement, outre les divers fonds destinés à apporter du capital, il n'est que de constater que le CICE a rapporté en 2014 à Sanofi la bagatelle de 16 millions d'euros, et à Total 28,5 millions.

Si Hollande, Valls et Macron tendent la main à ces politiciens LR, c'est bien qu'ils savent que ces derniers pourront difficilement les doubler sur leur droite...

Viviane Lafont

Violences policières : des adolescents portent plainte

Dix-huit jeunes du quartier Reuilly-Montgallet, dans le 12e arrondissement de Paris, ont déposé une plainte contre X, jeudi 17 décembre, pour violences volontaires aggravées, agression sexuelle aggravée, arrestation arbitraire, séquestration, destruction de biens, discrimination et abus d'autorité.

Cela vise une dizaine de policiers du commissariat de l'arrondissement, qui font partie des « Brigades de soutien des quartiers », dont la mission officielle est de *« contrôler les individus regroupés en nombre sur la voie publique »* et de *« mener des opérations de sécurisation sur la voie publique et dans les halls d'immeuble »*. Aidés par des associations, ces adolescents ont surmonté la peur des représailles et collecté des témoignages de voisins, de familles, d'éducateurs. Le tableau qui en ressort est édifiant.

Dans le petit ensemble HLM où ils vivent, des familles nombreuses habitent des logements exigus, et les jeunes, généralement scolarisés, se retrouvent sur la dalle ou dans les espaces publics, sans faire pour autant de ce quartier un haut lieu de la délinquance. Pourtant, depuis des années, quasi quotidiennement, sous prétexte de contrôle d'identité, ces adolescents sont interpellés par des policiers, leurs papiers jetés au sol, leurs téléphones portables parfois jetés dans des bouches d'égout. Lorsqu'ils protestent, coups de matraque et visages aspergés de gaz lacrymogène sont monnaie courante. Le tout accompagné d'insultes racistes.

Plus grave encore, les plaignants affirment avoir subi, sous prétexte de recherche de stupéfiants, des « palpations de sécurité » à répétition et abusives visant leurs fesses ou les parties génitales. Ces humiliations répétées, accompagnées parfois de coups, se poursuivaient en cas de récrimination au commissariat.

La plainte déposée ne suffira probablement pas pour en finir avec ces exactions honteuses, mais elle a le mérite de dénoncer cette réalité, tristement banale, vécue par de nombreux jeunes des quartiers populaires.

Serge Fauveau

Impôts : le gouvernement protège l'évasion fiscale

Au cours de la nuit du 15 au 16 décembre, l'Assemblée nationale devait se prononcer sur un projet de loi concernant la transparence fiscale. Il s'agissait d'obliger les entreprises à rendre publics leurs chiffres d'affaires, bénéfices, impôts payés et subventions publiques, pays par pays, partout où elles interviennent.

Le gouvernement, se faisant l'interprète du patronat, s'était prononcé contre ce projet et l'avait fait savoir. Cependant les députés présents avaient quand même voté en faveur du texte par 28 voix contre 24. C'est alors que le représentant du gouvernement, le secrétaire d'État Christian Eckert, a interrompu la séance durant près de trois quarts d'heure, remonté les bretelles de certains députés et imposé un second vote. Le projet a alors été rejeté par 25 voix contre 21.

Eckert a expliqué qu'il fallait défendre la « compétitivité » des entreprises françaises, qui auraient pu être désavantagées par rapport à d'autres. Il fallait donc... protéger l'évasion fiscale que le gouvernement prétend combattre !

Mais pourquoi voter des lois à l'Assemblée ? On pourrait tout aussi bien le faire au siège du Medef.

André Victor

Fiscalité des énergies : nouvelle hausse

Alors que le gouvernement avait promis de ne plus augmenter les impôts, il a montré comment il pouvait s'asseoir sur ses promesses, en faisant voter mardi 15 décembre une réforme sur la fiscalité des énergies !

Il a ainsi augmenté les taxes sur l'essence et sur le diesel et a aussi changé la fiscalité sur les énergies domestiques, dont la taxation dépend maintenant de leurs émissions de carbone. Un couple avec deux enfants qui se chauffe au gaz et roule au diesel verra sa facture fiscale augmenter de 119 euros par an. Et si cette famille a le malheur de se chauffer au fioul, c'est 163 euros qu'elle devra débourser.

Le gouvernement ose prétendre qu'il agit ainsi pour préserver l'environnement. Mais dans le même temps, il reste étrangement silencieux sur la pollution des grands industriels, et ne se préoccupe pas réellement de les faire payer. Il suffit de rappeler qu'en 2013, Total s'était acquitté de 300 millions d'impôt alors qu'il avait réalisé 12 milliards d'euros de bénéfices !

Faire payer la population plutôt que les grands groupes industriels, c'est un art dans lequel le gouvernement socialiste excelle !

Aline Urbain

Fébrilité sécuritaire au consulat

Une danseuse malienne, Mariam Diarra, invitée à se produire en France dans le cadre du festival Africolor, s'est vu refuser son visa par le consulat français de Bamako au motif de suspicion de grossesse !

Les services du consulat ont jugé qu'elle avait un ventre suspect, et ont exigé un certificat de non-grossesse que la danseuse s'est empressée de fournir. Pourquoi exiger un tel certificat ? Pour éviter que la danseuse n'accouche sur le territoire français, ce qui rendrait plus difficile une éventuelle expulsion.

Interpellée par le directeur du festival, outré de ce qu'il juge être une demande qui met en cause « l'intimité de la personne », la vice-consule a affirmé douter de l'authenticité du certificat de non-grossesse. Pour ce motif, la danseuse s'est vu interdire l'entrée sur le territoire français. Ce comportement envers une artiste connue met en lumière l'attitude des autorités françaises, une attitude empreinte de racisme et de mépris à l'égard de tous les immigrés venant des pays pauvres, qui doivent subir des tracasseries administratives de plus en plus tatillonnes et choquantes.

A.U.

Syrie : quelle solution politique dans un pays détruit ?

Plus de quatre ans et demi après le début du conflit meurtrier en Syrie, les ministres des Affaires étrangères lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, le 18 décembre, ont voté, à l'unanimité, une résolution prévoyant l'instauration d'un cessez-le-feu d'ici à un mois, et demandant à toutes les parties prenantes au conflit de *« cesser immédiatement les attaques contre les civils »*.

Ce texte *« envoie un message clair à tous pour dire qu'il est temps de mettre fin aux tueries en Syrie »*, a affirmé le secrétaire d'État américain John Kerry. On ne peut pas être plus cynique.

Après avoir attisé la guerre civile en Syrie et en Irak, les États-Unis voudraient désormais trouver une solution au chaos syrien. Il faut rappeler que, en 2011, lorsque la contestation sociale et politique du régime de Bachar al-Assad déboucha finalement sur une guerre civile, les puissances impérialistes n'étaient pas mécontentes de voir le régime d'Assad affaibli. Elles laissèrent leurs alliés régionaux, comme l'Arabie saoudite, le Qatar ou la Turquie, financer et armer des milices djihadistes, comme Daech ou le Front al-Nosra, branche d'al-Qaida en Syrie, afin de déstabiliser et renverser Assad.

L'affrontement de ces différentes bandes armées, dont celles du régime d'Assad, a déstabilisé toute la région. Cette situation s'est encore compliquée du fait de la compétition entre les puissances régionales, en particulier l'Arabie saoudite et le Qatar d'un côté, et l'Iran de l'autre.

Comment stabiliser cette région dans leur intérêt ? Sur quels relais locaux s'appuyer ? Voilà le problème des puissances impérialistes.

Les États-Unis ne souhaitent pas intervenir directement, craignant de se retrouver dans un bourbier identique à celui qui a suivi leur intervention militaire en Irak de 2003. La Russie et la France n'ont de toute façon pas les moyens de le faire, si tant est qu'elles en aient vraiment l'intention. Les seules forces militaires en présence capables de faire face à Daech sont celles du régime d'Assad, soutenues par l'Iran, auxquelles s'ajoutent les milices kurdes à l'Est. L'opposition syrienne, elle, est éclatée en un grand nombre de groupes, qui sont autant de bandes armées.

Devant le chaos qu'ils ont eux-mêmes contribué à provoquer en aidant tout ce qui pouvait déstabiliser le régime d'Assad, les dirigeants occidentaux sont maintenant convaincus que le mieux serait d'assurer la continuité de ce régime.

Cela revient à constater que les quatre ans de guerre civile, les 300 000 morts, les destructions et les souffrances sans nombre n'auront servi à rien. Les dirigeants occidentaux voudraient maintenant pouvoir s'appuyer sur ce régime qu'ils ont cherché à détruire, afin de ne pas voir arriver à Damas un pouvoir islamiste complètement incontrôlable. Le mieux pour eux serait d'ailleurs qu'Assad lui-même, décidément trop voyant, accepte de s'effacer tandis que le régime resterait en place.

Comment le lui faire accepter ? Pour cela, les dirigeants occidentaux s'en remettent à la Russie. Mais faire accepter une telle « solution » aux divers groupes djihadistes et aux puissances régionales, comme la Turquie et l'Arabie Saoudite, est une autre paire de manches.

Voilà pourquoi cette résolution qui établit une *« feuille de route »* pour l'engagement dès le début de 2016 de *« négociations officielles sur un processus de transition politique »* afin d'aboutir à la création d'un gouvernement de transition dans les six mois, et à des élections dans les dix-huit mois, risque fort d'être un coup d'épée dans l'eau de plus.

Restent les discours pour la galerie sur la nécessité pour *« le peuple syrien de décider seul de son avenir »*. Mais le sort de la population syrienne est le cadet des soucis des Hollande, Obama, Poutine, Assad et de tous les autres.

Aline Rétesse

Chine : répression contre des militants

Dans le Guangdong, province industrielle du sud de la Chine, une quinzaine de militants d'organisations de défense des droits des travailleurs ont été arrêtés début décembre.

Parmi eux se trouvent Zeng Feiyang, responsable du centre Nan Fei yan, situé à Panyu dans la banlieue de Guangzhou près de Canton, qui s'occupe de fournir une aide juridique aux travailleurs, en particulier aux migrants venus des campagnes ; He Xiaobo, militant pour les victimes d'accidents du travail ; Zhu Xiaomei, qui, après avoir été ouvrière chez Hitachi, licenciée pour avoir été l'une des organisatrices de la grève de 2013 pour l'augmentation des salaires, milite elle aussi pour aider les travailleurs à s'organiser et à faire pression sur les patrons chaque fois – et c'est fréquent – qu'ils « oublient » de verser les salaires et les primes.

Ces militants se voient reprocher l'absence d'existence légale de leurs structures, ce qui est un comble compte tenu du refus des autorités de les enregistrer officiellement, et surtout de la chasse systématique exercée par le pouvoir à l'encontre de tout opposant politique, a fortiori des militants pour les droits des travailleurs.

Aucune activité syndicale indépendante des organes officiels n'est tolérée, et les militants arrêtés risquent des années de prison pour avoir « rassemblé des foules » et « perturbé l'ordre social ».

Le problème, pour les patrons chinois et les groupes capitalistes occidentaux qui sont leurs clients, c'est justement que l'ordre social est de plus en plus contesté. Les ouvriers et ouvrières refusent de plus en plus souvent non seulement les conditions de travail moyenâgeuses qui leur sont imposées, mais aussi les tentatives de vol sur leurs salaires. Un exemple récent est celui de l'usine chinoise du fabricant coréen Samsung, à Dongguan, où une autre ONG, China Labor Watch, dénonce l'exploitation d'enfants et d'étudiants qui ne restent que quelques mois pour éponger un urgent besoin de main-d'œuvre, dans des conditions déplorables, *« travaillant jusqu'à 11 heures par jour, sans rémunération d'heures supplémentaires et sans assurance sociale comme l'oblige la loi »*.

Depuis plusieurs années, les réactions ouvrières se multiplient. L'ONG China Labour Bulletin, sise à Hong Kong, a recensé en 2014 dans le pays 1 379 grèves, nombre qui aurait triplé en trois ans. En novembre dernier, dans le Guangdong, les grèves et manifestations ouvrières ont doublé par rapport à juillet. L'arrestation et les mauvais traitements que le pouvoir fait subir aux militants les plus en vue – interdiction de rencontrer leurs avocats, leur famille, Zhu, mère d'un bébé, empêchée d'allaiter – ne semble pas calmer la légitime colère de millions de travailleurs, exploités par les patrons chinois et les donneurs d'ordre des pays riches.

Viviane Lafont

DR

Grève dans un port chinois.

Capitalisme sauvage et coulée de boue

Un gigantesque glissement de terrain s'est produit en Chine, à Shenzhen, le 20 décembre. Cette ville de dix millions d'habitants, à côté de Hong Kong, est un symbole du développement du capitalisme chinois. On y trouve une profusion d'usines géantes, de bâtiments et d'installations diverses. On les y a édifiées de manière anarchique, souvent sans souci de la sécurité, aussi bien en ce qui concerne les constructions que les conditions de travail.

Les déchets des sites de construction ont été accumulés sur un terril artificiel qui a fini par atteindre une centaine de mètres de haut, sans que personne, apparemment, ne se soucie de sa stabilité. Le 20 décembre, à la suite de fortes pluies, l'ensemble s'est écroulé, générant une coulée de boue qui a renversé ou englouti 33 immeubles et enseveli au moins 91 personnes, considérées comme disparues.

Cette catastrophe survient quatre mois après la gigantesque explosion d'entrepôts industriels dans le grand port de Tianjin qui avait fait une cinquantaine de morts.

Ces deux événements s'ajoutent à d'autres et soulignent le développement sauvage du capitalisme en Chine. Mais le capitalisme chinois est très souvent l'exécutant du capitalisme occidental, et si la Chine est devenue l'« atelier du monde », c'est aussi le lieu de l'insécurité imposée par la loi du profit.

André Victor

États-Unis : des violences policières encore une fois sans sanction

Un policier de Baltimore, poursuivi notamment pour homicide après la mort du jeune Freddie Gray le 12 avril dernier, n'a pas été condamné lors de son procès, le 16 décembre. Le jury n'arrivant pas à conclure après 16 heures de délibération, le juge a mis un terme au procès sans sentence finale. Voilà qui augure mal des procès de cinq autres policiers impliqués dans cette affaire.

Freddie Gray, un jeune homme noir de 25 ans, avait été arrêté par la police, jeté dans une de ses camionnettes avant de mourir d'une lésion à la moëlle épinière.

Théoriquement, le policier, un Noir comme la victime, devrait être rejugé, mais les autorités peuvent aussi décider d'en rester là. Cinq autres policiers sont sur la sellette. Le tout est compliqué par le fait qu'il faudrait normalement rejuger le premier policier avant qu'il vienne témoigner dans les procès de ses collègues.

Tout cela n'est pas fait pour apaiser ceux que la mort de Freddie Gray avait révoltés. Mais la police n'en a cure. Le premier policier était d'ailleurs jugé pour sa « totale indifférence » au sort de Freddie Gray, une indifférence qui a pu entraîner la mort du jeune homme… Anticipant un verdict injuste, la police de Baltimore avait d'ailleurs pris ses dispositions pour prévenir une éventuelle émeute.

Les dispositions officielles prises après la mort de Freddie Gray, pour tenter d'apaiser les tensions, ont pu jouer leur rôle. La maire de la ville, Madame Rawlings-Blake, a licencié le commissaire de police et fait savoir qu'elle-même ne se représenterait pas comme maire. La ville a versé 6 millions de dollars à la famille du jeune mort.

Il n'en reste pas moins que tous les militants des Black Lives Matter (Les vies noires, ça compte) qui ont suivi ce procès ont protesté que « justice n'a pas été faite » et ont dénoncé un fiasco judiciaire de plus. Un militant l'a fait, mégaphone à la main, devant la cour de justice, et a été aussitôt arrêté, tandis que ceux qui s'étaient rassemblés pour l'écouter étaient dispersés pour rassemblement illégal !

Même si la colère est contenue, le ressentiment est immense. Dans une ville majoritairement noire, où les conflits raciaux sont anciens, les passants du quartier de Freddie Gray dénoncent le non-jugement du policier : *« Ils vont le laisser filer, ils se moquent de nous » ou encore : « On ne respecte pas la loi, les flics non plus, mais c'est nous qu'on enferme. Savez-vous pourquoi ? Parce qu'ils sont les flics, qu'ils ont un badge et une arme. »*

Et ce n'est pas en répétant que les jurés du premier procès ont fait au mieux, comme elles l'assurent actuellement, que les autorités apaiseront la colère de ceux qui ont bien conscience que c'est le racisme et le comportement répressif de la police qui sont responsables dans cette sale affaire, et donc coupables.

Jacques Fontenoy

Fresque à la mémoire de Freddie Grey.

Mumia Abu-Jamal doit être correctement soigné… et libéré !

Le 18 décembre, en communiquant depuis sa prison par skype, le prisonnier politique Mumia Abu-Jamal était entendu par un juge de Scranton sur sa situation sanitaire, une hépatite C que l'administration pénitentiaire de Pennsylvanie refuse de soigner. Une situation déplorable dont sont victimes quelque dix mille prisonniers de cet État.

Ce militant, emprisonné depuis 1982, a d'abord été condamné à mort, puis à la prison à vie, pour un meurtre qu'il n'a pas commis. L'administration pénitentiaire, qui n'en est plus à une vilénie près dès lors qu'il s'agit de Mumia, a tenté par l'intermédiaire de son avocate de l'empêcher de témoigner en faisant valoir que son recours n'avait pas explicitement mentionné l'hépatite C. Mais le juge a débouté l'administration en expliquant *« qu'il eut été impossible pour M. Abu-Jamal de faire référence à l'hépatite C dans ces recours puisque cette maladie n'avait pas encore été diagnostiquée »*.

Il existe aux États-Unis un traitement pour cette hépatite. Le laboratoire Gilead dispose de pilules qui coûtent 3 euros à fabriquer mais sont facturées 700 euros pièce. Le traitement durant trois mois, il coûte 70 000 euros. Mais, jusqu'à présent, l'État de Pennsylvanie refuse de payer cette somme pour ses prisonniers, ce que font pourtant d'autres États américains.

« Avec ce traitement je peux vivre, sans lui je peux mourir », a expliqué Mumia Abu-Jamal au juge. Celui-ci a constaté que, dès mai, l'administration pénitentiaire savait à quoi s'en tenir sur la santé du détenu et aurait très bien pu alors le faire soigner. Mais elle a attendu août pour reconnaître son état. Et les autres maladies qui accablent le prisonnier, eczéma, anémie, faible taux d'hémoglobine et diabète, sont des conséquences actives de son hépatite.

Les audiences doivent se poursuivre. L'enjeu n'est pas seulement la santé de Mumia, mais aussi celle des dix mille prisonniers de Pennsylvanie atteints par l'hépatite C que l'administration laisse sans soins sérieux.

J.F.

Rwanda : la responsabilité de l'armée française dans les massacres

Pour dénoncer la complicité active de l'armée et du gouvernement français de l'époque avec les responsables du génocide de 1994 au Rwanda, des associations ont lancé une procédure judiciaire en 2006. De nouveaux éléments mis en évidence ont démontré la passivité des militaires français face aux assassins, lors d'un épisode de ces tueries.

Ainsi, entre le 27 et le 30 juin 1994, des centaines de Tutsi réfugiés sur la colline de Bisesero ont été assassinés par des militaires rwandais et des milices hutu, à quelques kilomètres à peine des positions de l'armée française.

Alors que la raison officielle de l'opération militaire lancée par la France en ce mois de juin 1994 était d'empêcher les massacres, les soldats français ne sont pas intervenus avant le 30 juin, laissant faire cette nouvelle tuerie.

Des éléments prouvent aujourd'hui que l'armée, au courant depuis le 27 juin, a sciemment laissé faire. Un officier ayant rendu compte à sa hiérarchie de ses craintes aurait reçu l'ordre de ne pas porter secours aux Tutsi réfugiés sur cette colline.

L'attitude des dirigeants français durant ce génocide a été abjecte. Ils ne se sont pas contentés de détourner les yeux devant les assassinats commis. Ils ont soutenu le régime en place au Rwanda qui préparait ouvertement le génocide des Tutsi et des Hutu modérés. L'armée française a entraîné, armé et financé celle du Rwanda ainsi que les milices Interahamwe qui allaient être la colonne vertébrale du massacre. Le gouvernement de Mitterrand a étouffé toutes les mises en garde.

Puis, alors que le génocide avait commencé, des armes ont encore été livrées à l'État rwandais. Enfin, quand le Front patriotique de libération (FPR) a fait reculer le pouvoir génocidaire, les forces françaises sont intervenues, avec la fameuse opération Turquoise, pour sauver les assassins. C'est dans ce cadre qu'elles ont laissé faire la tuerie de Bisesero, et aussi bien d'autres ; se rendant ainsi entièrement complices du massacre.

Marion Ajar

Calais : une frontière de plus en plus hermétique

Jeudi 17 décembre à Calais, en plein après-midi, près d'un millier de migrants sont partis à l'assaut du tunnel sous la Manche. Ils ont profité des bouchons sur les zones commerciales à l'approche de Noël qui leur facilitent l'accès aux camions. Les affrontements avec les CRS ont duré plusieurs heures et ont bloqué la circulation sur les échangeurs de l'autoroute.

La veille, à 300, dès le matin, ils avaient investi la rocade portuaire et après avoir été refoulés par la police, ils avaient recommencé en fin d'après-midi.

Les assauts collectifs pour tenter le passage vers l'Angleterre ont commencé voilà plus d'un an et se font de plus en plus fréquents et massifs. Les réfugiés s'organisent en petits groupes, les uns bloquent le trafic routier ou font diversion, tandis que d'autres découpent les grillages.

Les barrières sont toujours plus hautes, les caméras de surveillance plus omniprésentes, les policiers toujours plus nombreux, mais cela ne change rien à la détermination des réfugiés qui veulent gagner la Grande-Bretagne. Malgré tout, certains réussissent à passer, comme en témoignent les messages reçus d'Outre-Manche sur les téléphones portables.

Les habitants de Calais qui sont riverains de la « jungle », le bidonville des migrants situé aux abords de la ville, sont exaspérés par les explosions fréquentes de grenades lacrymogènes lors des échauffourées qui opposent régulièrement migrants et police, par les passages nocturnes sur leur jardin ou leur toit de réfugiés qui tentent de gagner le port ou le tunnel.

Les routiers sont exaspérés de voir les bâches de leur camion tailladées, les marchandises abîmées et de devoir fouiller leur cargaison pour vérifier qu'un réfugié ne s'y cache pas, faute de quoi ils ont à payer en Angleterre une amende de 2 000 euros par réfugié découvert. Les conducteurs de navette d'Eurotunnel ont exprimé leur désarroi en affirmant que leur travail consiste à conduire des trains, pas à écraser des êtres humains.

La situation s'envenime. Mais les premières victimes sont les réfugiés eux-mêmes qui survivent dans des conditions indignes et que le désespoir pousse à prendre tous les risques. Nombreux sont les blessés, estropiés lors de chutes de camions, ou victimes des matraquages policiers. Les morts aussi se multiplient, par noyade, électrocution, chute… Cette année 23 décès ont été enregistrés à cette frontière. Le 4 décembre dernier, c'était un jeune Soudanais de 17 ans qui mourait écrasé sur l'autoroute.

Les responsables de cette situation intolérable et de ces drames sont les États français et anglais qui veulent rendre la frontière toujours plus étanche. La seule issue est au contraire de l'ouvrir et de reconnaître la liberté de circulation et d'installation à tous.

Correspondant LO

Pour la liberté de circulation et d'installation

Samedi 19 décembre, à l'appel d'associations, de syndicats et de partis, plusieurs milliers de personnes ont défilé à Paris à l'occasion de la journée internationale des migrants dont un bon groupe de manifestants de Lutte ouvrière.

La manifestation s'est terminée par des prises de parole de migrants, de militants de collectifs de sans-papiers et d'associations comme Droit devant, Droit au logement (DAL), Réseau éducation sans frontière (RESF) ou encore Femmes égalité. Puis des représentants des partis politiques présents en cette fin de manifestation ont pris la parole : Lutte ouvrière, le NPA, le PCF, et le PCOF.

Pour Lutte ouvrière, notre camarade Nathalie Arthaud a dénoncé la

LO

politique criminelle du gouvernement français qui veut fermer les frontières aux migrants alors qu'au Proche-Orient il a alimenté la guerre civile qui a fait naître les bandes barbares comme celles de Daech, forçant des millions de gens à fuir leur pays.

Face à la montée des idées réactionnaires véhiculées par l'extrême droite, la droite mais aussi le gouvernement socialiste, cette manifestation a montré qu'il y a des femmes et des hommes qui ne se laissent pas tromper par la propagande contre les migrants, qui revendiquent la liberté de circulation et d'installation pour tous, et qui voient dans les migrants qui arrivent de futurs frères de classe et de combat.

Pierre Royan

Turquie : mauvais traitements et violences envers les migrants

Dans un rapport publié le 16 décembre, Amnesty International dénonce les conséquences dramatiques des accords conclus ces derniers mois par l'Union européenne (UE) avec la Turquie au sujet des migrants.

La Turquie s'est engagée à multiplier les moyens pour garder sur son sol les 2,3 millions de réfugiés syriens ainsi que ceux qui continuent à arriver, moyennant la promesse de 3 milliards d'euros et peut-être d'un réexamen de sa candidature à l'Union européenne.

« Il est choquant que l'argent de l'UE serve à financer des détentions illégales et un programme de renvoi », écrit Amnesty. Depuis des mois, des migrants syriens parvenus jusqu'à l'ouest de la Turquie, qui s'apprêtaient à continuer vers la Grèce ou l'Italie ou avaient déjà tenté un passage, ont été arrêtés sans explication ni motif légal. Frappés et menottés, ils ont été transférés à Düziçi près de la frontière syrienne, ou à plus de 1 200 km à l'est, dans le centre détention d'Erzurum. Ce centre reçoit des subsides européens dans le cadre d'un programme de préadhésion à l'UE, comme l'attestent des étiquettes observées par des détenus sur les lits, les tasses et les serviettes. Il a par ailleurs été confirmé à Amnesty que les six futurs « centres d'accueil » financés en Turquie par l'UE, présentés dans le projet de plan d'action le 6 octobre, seront en fait des centres de détention fermés.

L'État turc traite les migrants avec brutalité, sans le moindre respect de leur dignité et de leurs droits. Avec un parfait cynisme, les dirigeants européens déclarent qu'ils versent de l'argent à la Turquie pour qu'elle améliore *« les conditions humanitaires d'accueil des réfugiés »*, tout en sachant très bien quels sont les moyens mis en œuvre par le gouvernement turc et sa police dans leur rôle de garde-frontière de l'Europe.

Jean Sanday

Toulouse : les sinistrés AZF ne désarment pas

Quatorze ans après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, les sinistrés doivent toujours se battre. En septembre 2011, ils avaient gagné une bataille en faisant au cours du procès en appel du groupe Total reconnaître l'erreur industrielle, mais celui-ci a réussi à faire casser ce jugement début 2015.

Pire, la Cour de cassation a fixé le nouveau procès à Paris, ce qui demanderait aux sinistrés partie civile des avances de fonds considérables pour y assister, de l'ordre de 15 000 euros. Cela leur interdit de fait d'y participer.

Les sinistrés ont protesté contre ce déni de justice et ont réussi à interpeller à ce sujet la ministre de la Justice, Christiane Taubira. Elle leur a déclaré le 26 septembre que *« le procès pouvait se tenir à Toulouse »*, et *« qu'on devait bien cela aux Toulousains »*. Alors il ne lui reste plus qu'à mettre ses actes en rapport avec ses paroles en prenant le décret ordonnant au tribunal désigné de se déplacer à Toulouse.

Pour l'exiger, à l'appel de l'Association des sinistrés du 21 septembre 2001, plusieurs dizaines de manifestants se sont regroupés jeudi 17 décembre place du Capitole à Toulouse pour manifester jusqu'au palais de justice, avec le soutien de plusieurs élus locaux. Leur banderoles proclamaient : *« Ne laissons pas les profits faire la loi »* et *« Procès AZF à Paris : les victimes TOTALement bâillonnées »*. Les tracts distribués aux passants étaient pris avec intérêt et entraînaient de nombreuses discussions. Devant le palais de justice, les sinistrés ont installé leurs banderoles et ont demandé à être reçus par le procureur général. Après avoir attendu en vain une réponse, ils ont fait une déclaration aux médias présents affirmant qu'ils se battraient jusqu'au bout.

Ce ne sont pas des paroles en l'air. Si les sinistrés n'ont pas lâché le morceau depuis quatorze ans, ils seront capables de continuer leur combat le temps qu'il faudra.

Correspondant LO

PSA – Mulhouse : une mort insupportable

Mercredi 16 décembre, un ouvrier est mort sur un des parkings de l'usine PSA de Mulhouse, devant l'atelier du montage où il travaillait.

Rémy avait terminé sa nuit de travail à la chaîne vers 4 heures du matin et, pour une raison encore inconnue, après une chute ou un malaise, il était au sol lorsque la voiture d'un salarié qui quittait l'usine lui est passée dessus. Il est décédé peu de temps après.

Très vite, la nouvelle s'est propagée parmi les travailleurs de l'équipe du matin qui commencent à 5 h 15 et cela a été un choc. Beaucoup mettaient en cause le manque total d'éclairage sur les parkings où ils garent leur voiture, problème qui a été de nombreuses fois remonté à la direction après des accidents, sans que celle-ci fasse quoi que ce soit… Il est d'ailleurs significatif que les seuls parkings parfaitement éclairés à l'usine soient ceux des parcs de voitures neuves.

Mais au-delà de cette absence d'éclairage, il y a le fait que cet accident mortel est intervenu à la fin d'une nuit de travail, un horaire particulièrement éprouvant pour tous ceux qui le connaissent. Rémy travaillait depuis près de vingt-six ans à l'usine, toujours à la chaîne, sur des postes difficiles. Veuf, il travaillait de nuit pour gagner un peu plus, et pour être présent la journée pour son fils de 17 ans. Il faisait partie de ces travailleurs qui n'acceptent pas les injustices, et militait à sa façon autour de lui contre les mauvais coups du patron.

Dès l'après-midi du drame, dans une réunion entre les syndicats et la direction, cette dernière a immédiatement minimisé les problèmes d'éclairage, essayant de ne pas reconnaître ses responsabilités, dans ce qui doit être reconnu comme un accident mortel du travail.

On ne peut vraiment pas compter sur la direction pour assurer la sécurité. Ainsi, il y a une quinzaine de jours, dans l'atelier de forge, un carter de presse de 200 kilos est tombé sur un ouvrier qui travaillait devant la machine : il a eu trois vertèbres cervicales fracturées. Cette installation n'avait pas été contrôlée depuis 2011.

Dans cette affaire, la réaction de la direction a été odieuse. Elle a affirmé à la famille qu'elle ne participerait pas aux frais d'obsèques. Et vendredi 18 décembre, alors que la CGT annonçait dans un tract qu'elle organiserait une collecte de solidarité le lundi suivant, en rendant public le fait que le patron ne mettrait pas un centime pour l'enterrement, la direction répondait par un communiqué qui devait être lu par tous les chefs d'équipe à la prise de poste. Elle accusait le syndicat de *« tenter d'exploiter, à des fins polémiques, des circonstances dramatiques du décès d'un collaborateur »*, ajoutant que l'heure était au *« recueillement et au partage de la douleur »* et que la direction mettait en œuvre *« les conditions d'accompagnement social, humain et financier pour assister la famille de la victime »*.

Cette tentative du patron pour essayer de déconsidérer la solidarité ouvrière a fait long feu : lundi 21 décembre, alors qu'une partie de l'usine était déjà en congé, 3 000 euros ont été versés à cette collecte pour aider financièrement la famille de Rémy.

Correspondant LO

Sodexo – Marseille : licenciés pour avoir fait grève !

Les 19 chauffeurs livreurs de la Sodexo Marseille affectés à la livraison des repas aux cantines scolaires, en grève depuis le 23 novembre, ont été licenciés pour « abandon de poste » ; licenciements que le conseil des prud'hommes a considéré comme valides.

Ces salariés demandaient une augmentation de 200 euros et surtout ils dénonçaient le poids excessif qui leur est aujourd'hui imposé, passé de 650 kg à 2 000 voire 2 500 kg.

La direction de Sodexo a assimilé cette grève à un « abandon de poste » et un huissier a été promptement mandaté pour le constater. Le mercredi 16 décembre, profitant du fait que tous les grévistes étaient convoqués au tribunal des prud'hommes, la direction leur a fait porter, à domicile, la lettre leur signifiant leur licenciement.

Pour compléter le tout, le juge départiteur du conseil des prud'hommes a refusé vendredi 18 décembre de suspendre ces mesures de licenciement, ajoutant que ces travailleurs licenciés pouvaient faire appel de ce jugement. En attendant cet appel, dans un an, peut-être deux, les grévistes se retrouvent au chômage.

Quant à la Sodexo, elle sait où trouver des appuis, principalement auprès de la mairie. Depuis le début de la grève, elle a mis en place un réseau de distribution bis, avec des intérimaires qui approvisionnent les cantines des écoles en produits de substitution.

Ces repas ne comportent que des conserves, telles que salade de betterave… en boîte, raviolis au saumon… en conserve, pas de pain pour certains, et cela tous les jours sans que la mairie intervienne auprès de la Sodexo. Parents d'élèves, employées des écoles et enseignants ont protesté et manifesté contre la politique de la mairie et de Sodexo, sans résultat.

Lors du dernier conseil municipal de l'année, l'adjointe du maire de Marseille a stigmatisé les chauffeurs grévistes en les traitant d'*« agitateurs politiques qui ont bloqué les camions »*. Ainsi tout est clair, ce n'est pas la mairie qui est le donneur d'ordres pour les cantines scolaires mais Sodexo qui dicte sa loi à la mairie.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy : l'état d'urgence a bon dos

À l'aéroport de Roissy, où travaillent des dizaines de milliers de salariés, les directions ont profité de l'état d'urgence pour alourdir le climat.

C'est à Servair, entreprise qui prépare des plateaux repas, que cela a été le plus spectaculaire, avec l'ouverture à grand fracas par 70 gendarmes, en dehors de la présence des salariés, de 2 000 casiers du personnel en une journée. Les gendarmes n'ont rien eu à se mettre sous la dent en lien avec le terrorisme, mais la direction de Servair, elle, en a profité pour envoyer des demandes de sanction à plus de 30 salariés, à cause d'objets divers qui, d'après elle, n'auraient pas dû se trouver dans ces casiers. Et les perquisitions ont continué ailleurs, par sondage et en général cette fois en présence de salariés. Au total, plus de 4 000 casiers ont été ouverts dans différentes entreprises de Roissy.

Si, devant la presse, la direction d'ADP parle de vigilance accentuée, elle n'a pas demandé aux patrons des entreprises de sûreté de mettre plus de personnel aux postes d'inspection et de filtrage, alors que le flux de voyageurs ne ralentit guère.

Dans l'aérogare, en galerie bagages ou sur les pistes, la majorité des salariés circule avec un badge rouge. Les enquêtes pour l'obtenir sont draconiennes. Avec l'état d'urgence, le préfet a dit qu'il allait refaire une enquête sur la quasi-totalité des badges. Il a annoncé que plus de 70 de ces badges rouges avaient été retirés en un mois, *« notamment pour radicalisation »*, comme l'a expliqué le PDG d'ADP, Romanet. Que veut dire ce « notamment », et quelle autre raison y a-t-il alors ? Lorsqu'on retire son badge à un salarié d'une entreprise dont l'activité se déroule à la fois en zone publique et en zone réservée, l'employeur a l'obligation de le reclasser. Cependant, aucune entreprise ne le fait, malgré des jugements qui ont été jusqu'à la Cour de Cassation. Maintenant, Romanet voudrait « améliorer » le système et faire en sorte que le salarié soit licencié automatiquement !

Le personnel de la Servair a été particulièrement victime de l'état d'urgence.

En fait, la première consigne de l'état d'urgence a été de ne plus autoriser le personnel à passer avec sa nourriture, pour ceux qui mangent à la gamelle en zone réservée, pas même l'eau. Mais bien sûr, les cantines d'ADP ou d'Air France n'ont pas pour autant été ouvertes au personnel des entreprises sous-traitantes.

On le voit, l'état d'urgence a bon dos. Le préfet ou les patrons de Roissy font l'amalgame entre musulmans, intégristes, terroristes ou traitent les manifestants d'Air France de voyous. Mais les salariés ne sont pas dupes.

Correspondant LO

Smart – Hambach : dialogue social, dictature patronale

Après des mois de propagande intensive, de chantage, de menaces, la direction de Smart, à Hambach, en Moselle, a contraint le couteau sous la gorge l'écrasante majorité des salariés à signer individuellement un avenant à leur contrat de travail. Cet avenant reprend les termes du « Pacte 2020 » annoncé l'été dernier par la direction et qui, pour l'essentiel, impose un retour progressif aux 39 heures payées 37.

Selon la direction, un peu plus de 97 % des salariés ont accepté de signer cet avenant. Le DRH y voit *« l'aboutissement d'un dialogue social intensif »* ! Un dialogue qui se résumait à « soit tu signes, soit tu es dehors », avec la menace que l'usine – construite à coups de subventions publiques il y a une vingtaine d'années – ferme. Dans un premier temps, à partir de la rentrée de janvier, la semaine de travail passera à 37 heures, puis plus tard à 39 heures.

Pour les ouvriers en équipe, cela signifiera venir plus tôt le matin et partir plus tard le soir, ce qu'ils avaient rejeté à 61 % l'été dernier lors du référendum organisé par la direction. Pour les employés, techniciens, agents de maîtrise ou cadres, cela signifiera l'abandon de jours de RTT qui, lui, avait été « approuvé » à 74 %. Au total, tous collèges confondus, la direction s'était vantée d'avoir l'accord de 56 % des salariés du site.

Ce projet avait été rejeté par les syndicats représentant plus de la moitié du personnel, CGT et CFDT. Du coup, la direction est passée par-dessus eux. Menaçant de licenciement les salariés qui refuseraient de signer cet avenant et, en cas de refus majoritaire du personnel, les rendent responsables de la fermeture du site, la direction a obtenu ce qu'elle voulait, et impose ce qui est un recul pour les travailleurs.

Si la direction veut faire travailler plus, ce n'est pas qu'elle a besoin de plus de travail. D'ailleurs, sur l'année 2014, selon la CGT, les travailleurs en moyenne n'ont pas fait plus de 33 heures par semaine, et en 2015 cela n'a pas augmenté.

Ce que veut Mercedes, patron de Smart, c'est baisser la masse salariale : avec le retour aux 39 heures elle devrait diminuer de 6 %.

Le groupe Mercedes est un des plus riches trusts de l'automobile. Pour les neuf premiers mois de l'année, son chiffre d'affaires était en hausse de 15 %, à plus de 61 milliards d'euros. Le tout avec une marge bénéficiaire record dans le secteur : 10,5 % !

L'attitude cynique de la direction a eu raison des salariés pris un par un. Mais le ressentiment et la colère s'accumulent parmi les travailleurs du site, et elle finira par éclater contre ces maîtres chanteurs.

Étienne Hourdin

SNCF Paris Sud-Est : du mouvement au Mouvement

Depuis mercredi 16 décembre au matin, les remiseurs-dégareurs de l'UO Mouvement, cheminots qui déplacent les rames dans les ateliers, sont en grève à 80 %-90 % sur les sites de Villeneuve-Saint-Georges et de Paris-Conflans-Sainte-Honorine. La direction, comme à son habitude, joue la provocation et le pourrissement du conflit. Ainsi certains chefs viennent narguer ces travailleurs en leur disant qu'ils ne vont tenir que quelques jours. En attendant, c'est l'encadrement qui doit manœuvrer les trains pour les rentrées et sorties des ateliers.

Pour l'instant, à condition qu'ils reprennent le travail, la direction a proposé cinq requalifications de postes sur le site de Conflans ; une augmentation de 20 % de la prime matériel (environ 45 euros mensuels) pendant quatre mois et… la mise en place d'un groupe de travail au niveau national. C'est très en dessous des attentes des grévistes. Ces derniers demandent une revalorisation de la prime d'indemnité journalière de tracteur, actuellement de 4 euros par jour.

Le fond du problème, c'est bien sûr les salaires, qui sont au plus bas à la SNCF. Depuis des années, les augmentations sont ridicules. Les fins de mois ne sont pas faciles, surtout les 30 derniers jours !

Les travailleurs du Mouvement ont raison de se battre pour leurs revendications, mais pour obtenir des augmentations générales de salaires il faudra se battre « Tous ensemble » ! C'est bien une des perspectives à envisager.

Correspondant LO

SNCF Lyon : grève contre les suppressions de postes

Vendredi 18 décembre, les contrôleurs et les agents des guichets et de l'accueil étaient en grève dans les gares lyonnaises. Les guichets étaient fermés à Perrache et à La Part-Dieu, et des chefs ont été mis à contribution pour la vente. Les grévistes en assemblée ont décidé une nouvelle journée de protestation le 24 décembre.

Plus de huit contrôleurs sur dix étaient en grève. La plupart des TER ont été remplacés par des bus. Les contrôleurs ont continué le mouvement samedi 19 décembre. Les TGV Paris Lyon ont été touchés, et certains ont dû être supprimés, en ce jour de grands départs en vacances. Cela montre l'importance du mouvement, qui devait se poursuivre jusqu'au 21 décembre.

Tous dénonçaient les suppressions de postes réalisées ou à venir. Aux guichets de Perrache, des débrayages ont lieu depuis le 10 décembre après la suppression de six postes. Pour les voyageurs, les heures d'ouverture ont été réduites. Pour les cheminots, les conditions de travail ont encore reculé. La direction l'a reconnu elle-même en faisant venir des chefs le week-end pour accueillir les voyageurs et leur indiquer… l'emplacement des automates.

De leur côté, les contrôleurs rejettent les projets que la SNCF veut mettre en place début 2016. Ils se verraient imposer l'accueil sur les quais des TGV, en lieu et place d'autres agents. Sur les TER, l'équipement à agent seul (EAS) se généralise dans les trains, un dispositif que la direction veut utiliser pour se passer de la présence des contrôleurs.

Toutes ces attaques n'ont qu'un but : faire circuler les trains à moindre coût, et pour cela supprimer des emplois à tour de bras. Cette politique, où seule la rentabilité compte, est menée par la SNCF depuis des années aux dépens des cheminots et des voyageurs. En réagissant ensemble, vendeurs et contrôleurs montrent comment s'opposer à cette politique, et beaucoup savent qu'il faut aller vers un mouvement d'ensemble des cheminots.

Correspondant LO

Un mauvais coup contre les usagers

La SNCF supprime les fiches papier des horaires de TGV. Elle fait des économies. Elles ne sont pas forcément énormes, mais cela va se traduire par une gêne, conséquente elle, pour les usagers.

La SNCF dit qu'elle a mis tous ses horaires en « open-data ». Mais une personne sur trois n'a pas de smartphone et une sur quatre n'a pas Internet chez elle. Et puis bien des autres ne peuvent se passer d'horaires sur papier. Comment feront ces usagers ?

Ce n'est pas le souci de la SNCF. Ni de l'État, qui laisse se dégrader les services publics, quand il n'organise pas lui-même cette dégradation.

Hamburger sauce fraude

Des syndicalistes élus d'un comité d'entreprise chez McDonald's ont porté plainte contre leur patron pour fraude fiscale. En effet, chaque McDo reverse d'énormes redevances à une société luxembourgeoise défiscalisée. D'où, officiellement, pas de bénéfice. Et donc pas de prime de participation pour les salariés. D'où la plainte.

McDo fabrique des salaires hachés.

Le compte n'y est pas

On se souvient du scandale de l'ex-PDG de Peugeot-Citroën, qui aurait dû toucher 21 millions d'euros de retraite chapeau en 2013, alors que PSA fermait son usine d'Aulnay et supprimait des milliers d'emplois.

PSA dit maintenant qu'il change ce système de retraites supplémentaires pour ses dirigeants. 34 millions seraient ainsi économisés et reversés aux salariés sous forme d'une prime de 450 euros brut.

Avec le gel des salaires de 2013, les salariés de PSA ont perdu dix fois plus ! Les profits de PSA, eux, sont au beau fixe.

DANS LES ENTREPRISES

Clermont-Ferrand : les pompiers en grève

Les pompiers du département du Puy-de-Dôme sont en grève pour obtenir la création de quatorze emplois supplémentaires de pompiers professionnels.

Ils sont en colère et ont répondu massivement aux appels des syndicats FO, CGT et CFDT, suite aux promesses non tenues faites au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) par le conseil départemental, leur employeur. En effet, selon un protocole signé il y a trois ans, quatorze embauches étaient prévues en 2016. Or le président du conseil départemental, un ex-socialiste, prétextant des économies à réaliser, vient d'annoncer l'abandon des quatorze promesses d'embauche.

Les pompiers ont donc réagi fermement et ont multiplié les manifestations. Jeudi 17 décembre, ils ont envahi le bâtiment où se tenait une réunion entre les responsables du SDIS, des syndicalistes et des élus du conseil départemental. Deux de ces élus ont été retenus quelques heures jusqu'à ce que la police vienne les libérer.

Il y a plusieurs motifs de colère. Les effectifs insuffisants ne permettent pas d'intervenir aussi rapidement qu'il le faudrait. De plus, un projet de réorganisation des centres jugés trop petits provoquerait leur fermeture et entraînerait des mutations arbitraires.

Tout cela n'empêche pas le président du conseil départemental de déplorer *« l'attitude désobligeante et le recours à la force des grévistes »*, lui qui a couvert l'appel aux policiers pour les expulser !

Vendredi 18 décembre, les pompiers ont décidé des actions spectaculaires pour alerter le public. Sur la place de Jaude, au centre de Clermont, ils étaient des dizaines en uniforme pour expliquer les raisons de leur mouvement, rencontrant une large sympathie de la part des passants. En faisant brûler des cartons et des palettes, ces « incendiaires » ont déclenché un feu pour mieux montrer ensuite comment le maîtriser…

En même temps, plus d'une centaine d'entre eux bloquaient l'entrée principale de la préfecture, tous en uniforme, assis sur les marches. Ils ont projeté une mousse ignifuge, un véritable tapis blanc d'un bon mètre d'épaisseur sur toute la largeur du parvis.

Devant leur détermination, le président du conseil départemental a fini par accepter de rencontrer une délégation intersyndicale. Déjà en 2015, il avait commencé par refuser les quatorze embauches promises pour cette année-là, avant de céder sur toute la ligne. Pour 2016, il vient à nouveau de reculer : il y aura bien huit embauches dans un premier temps. Et, début janvier, un audit examinera comment financer les six autres postes nécessaires.

En attendant, les pompiers restent mobilisés.

Correspondant LO

Pentair – Ham : licenciements pour le profit

Quelques jours après les élections et juste avant les fêtes de fin d'année, le groupe Pentair Valves & Controls a annoncé la fermeture de l'usine de Ham, dans la Somme, ainsi que des licenciements dans différentes unités.

En tout, 200 salariés perdront leur emploi, dont 132 fabriquent des vannes industrielles à Ham, sans compter les intérimaires dont le contrat a été arrêté il y a quelques mois, et les conséquences que la fermeture de l'usine de Ham aura sur les sous-traitants.

Ham est une petite ville de 5 000 habitants où il y a déjà eu, ces dernières années, plusieurs fermetures ou plans sociaux dans des usines appartenant à des trusts. Cette annonce a tout de suite entraîné des réactions parmi le personnel et même au-delà parmi les anciens de Pentair et la population.

Les salariés sont en colère. Ils travaillaient depuis trois mois 46 heures par semaine. Au lendemain de l'annonce, ils ont repris leur horaire précédent et l'usine tourne au ralenti. Ils sont d'autant plus choqués que la direction ne conteste pas que le carnet de commandes est rempli, que l'usine rapporte, comme le dénoncent les panneaux accrochés aux grilles.

La direction répond à cette colère et à cette incompréhension en expliquant que le chiffre d'affaires est en baisse et que le groupe a déjà procédé à la fermeture de sites ailleurs dans le monde ! Ce serait au tour des salariés de Ham de se sacrifier en quelque sorte.

Suite à leur mobilisation, le maire de Ham, le député UDI de la circonscription et Xavier Bertrand, le nouveau dirigeant de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, se sont émus de la situation et ont rencontré les dirigeants du groupe. Xavier Bertrand leur a demandé de *« reconsidérer leur décision »* en expliquant que, *« s'il reste du chiffre d'affaires, il reste de quoi faire vivre une partie de l'usine »*. Cela revient à demander un plan de licenciements sans fermeture.

Les travailleurs ne se font pas beaucoup d'illusions sur ces politiciens, ayant en mémoire les nombreux cas de fermetures d'entreprises avant la leur et l'inaction des politiciens locaux comme des ministres des gouvernements qui se sont succédé ces dernières années.

Les actionnaires s'engraissent du travail des salariés et leur font payer les conséquences de leurs décisions par les fermetures d'entreprises et les licenciements. Une injustice révoltante !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal décembre 2015.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Espagne : après les élections quel changement ?

Le résultat des élections générales du 20 décembre en Espagne, destinées à renouveler le Parlement et du même coup le gouvernement, a considérablement chamboulé les équilibres politiques habituels, marqués jusqu'à présent par une alternance entre le parti de droite, le Parti populaire (PP), et le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

Cette fois le PP, qui disposait jusque-là de la majorité absolue au Parlement, et dont le numéro un, Mariano Rajoy, est au pouvoir depuis 2011, a perdu 3 600 000 suffrages. Avec 123 sièges sur 350, il a perdu la majorité absolue mais dispose encore du plus grand nombre d'élus, et du coup se proclame le vainqueur du scrutin. Quant au PSOE qui, depuis 1978, alternait au pouvoir avec la droite, il subit un recul cinglant puisqu'il perd 1 500 000 voix. Avec 22 % des suffrages, il n'obtient plus que 69 sièges. Une partie importante de son électorat populaire, et des jeunes qui rejettent la droite, ont en effet voté pour Podemos, qui n'existait pas lors des élections précédentes, et qui, avec 20,7 %, obtient 69 élus. Une quatrième formation, Ciudadanos (Citoyens), se situant au centre droit, a fait son apparition elle aussi, captant 13,9 % des votants et obtenant 40 sièges.

Restaient aussi en lice à l'échelle de l'ensemble du pays diverses formations, dont la plus importante, la coalition Izquierda unida (IU, la Gauche unie) est liée au Parti communiste. Son influence électorale et sa représentation se sont considérablement réduites, puisque IU est passée de 11 députés à 2. Il faut dire que le système électoral est tel que, à ces élections, il suffisait de 58 600 voix pour élire un député du PP, mais qu'il en fallait 461 000 pour élire un député d'IU.

Plusieurs autres partis ayant une existence dans les grandes régions, en particulier au Pays basque, en Catalogne, en Galice et aux Canaries, ont des élus qui peuvent jouer un rôle dans la constitution d'une majorité. En tout cas, cette situation nouvelle et complexe reflète à sa façon le mécontentement, les interrogations et la volonté de changement qui existent depuis plusieurs années dans une partie importante de la population.

L'élection passée, l'heure est aux tractations, aux manœuvres, aux combinaisons pour chercher une issue dans le cadre des institutions. Il est hasardeux de vouloir faire des pronostics sur ce qui sortira des marchandages en cours. Mais on peut faire confiance à des politiciens chevronnés, même nouveaux venus, pour trouver des solutions et des compromis.

Le fait marquant de cette élection n'est pas là, mais dans ce qu'a voulu exprimer une partie de l'électorat. À l'évidence, des millions de gens ont voulu faire entendre qu'ils en avaient assez de la situation qu'on leur fait subir. Il y a la corruption d'une fraction des politiciens de tous bords, en collusion avec les milieux d'affaires, mais pas seulement. En effet, la plus grande partie de ce vote qualifié de protestataire par les politologues autoproclamés s'est porté sur Podemos. Ce parti a réussi à apparaître comme apportant une perspective de changement par rapport à la politique menée depuis des décennies, alternativement par le PSOE, représenté aujourd'hui par Pedro Sanchez, et le Parti populaire dont Mariano Rajoy reste aujourd'hui la figure de proue.

En fait, à en juger par ses déclarations, Pablo Iglesias, le leader de Podemos, qui parle de changement profond, ne mènera pas son combat sur le terrain des intérêts économiques et politiques des classes populaires. Il parle de certaines mesures sociales, mais refuse de mettre en avant les revendications essentielles, vitales, du monde du travail, celles qui impliqueraient d'imposer aux groupes capitalistes, au grand patronat, aux banquiers, de prendre sur leurs profits pour en finir avec le chômage, la précarité et les bas salaires. Son choix n'est pas de mener des combats sur le terrain de la classe ouvrière. Lorsque par exemple il met l'accent sur des réformes institutionnelles, il montre de tout autres préoccupations.

De ce fait, ceux qui ont voté pour Podemos, en espérant qu'il agira pour améliorer leur sort, risquent fort d'être déçus. Ce n'est certainement pas en demeurant sur le terrain institutionnel et parlementaire que l'on peut faire reculer les exploiteurs et leurs serviteurs.

Henriette Mauthey

Logement : des conditions toujours plus dégradées

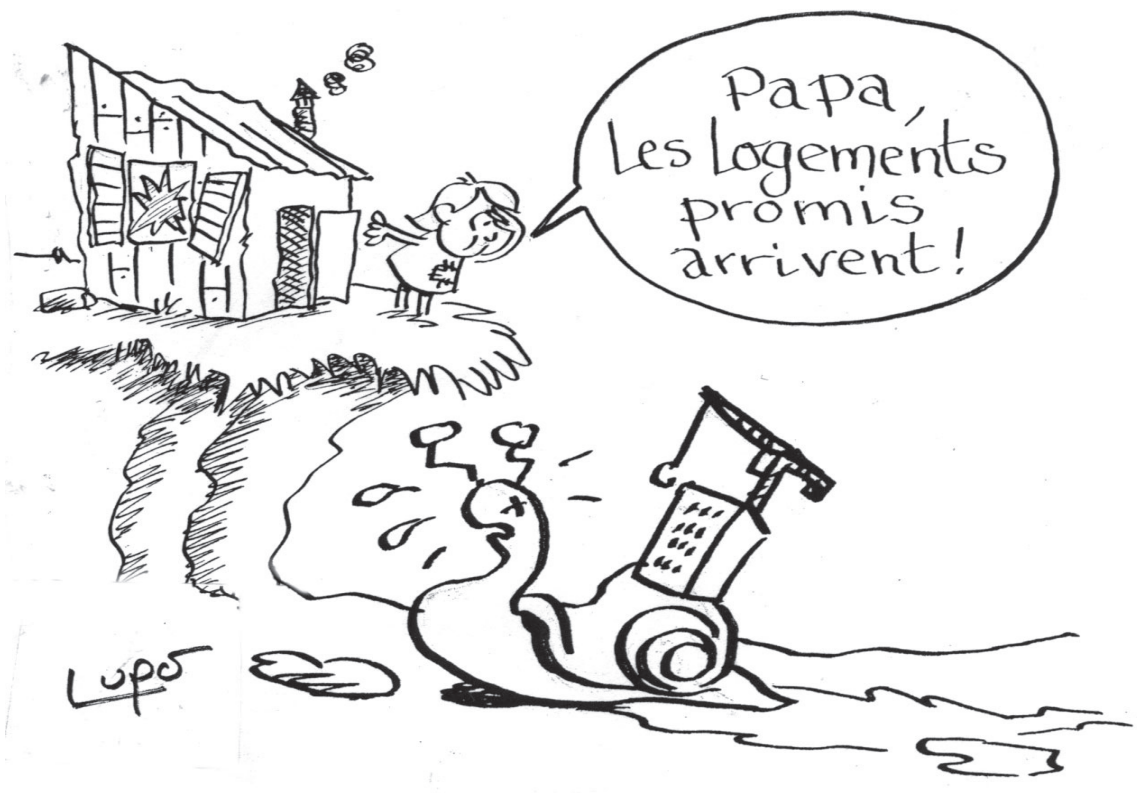

S'appuyant sur les chiffres de l'Insee, la Fondation Abbé-Pierre vient de publier de nouvelles statistiques sur l'état du mal-logement en France.

Comme on pouvait s'y attendre elles montrent une dégradation de plus en plus nette depuis 2008. Près de 900 000 personnes n'ont pas de logement personnel et sont accueillies chez des proches, à l'hôtel ou de plus en plus souvent se retrouvent à la rue, pour 140 000 d'entre eux.

Il faut ajouter à ces chiffres trois millions d'autres personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles, n'ayant pas l'eau courante, de douche, de moyen de chauffage ou de WC intérieurs, ou ayant une façade tellement dégradée qu'elle laisse passer froid et humidité. Au total 3,8 millions de personnes sont dans cette situation de précarité insupportable.

Si on ajoute à cela les familles vivant en situation de surpeuplement relatif au regard de la taille de leur logement, les familles qui n'ont plus les moyens de se chauffer correctement en hiver, celles en situation d'impayés de loyers ou bien celles dont le loyer prend une part telle qu'il ne permet plus en dehors de cette dépense qu'un état de survie alimentaire, alors on arrive à plus de 12 millions de personnes *« fragilisées par rapport au logement »*, comme le dit le rapport.

Même dans un des pays les plus riches de la planète, le capitalisme en crise rend la question du logement pour les familles populaires de plus en plus dramatique, quand il ne les prive pas complètement de ce droit élémentaire.

Antoine Ferrer

Saint-Denis : les habitants de la rue du Corbillon attendent toujours

Les habitants de la rue du Corbillon à Saint-Denis, où les policiers avaient pris d'assaut les logements dans lesquels s'étaient réfugiés les terroristes du Bataclan, n'en ont pas fini avec les tergiversations de l'État.

Le 18 novembre, 70 habitants avaient été brutalement délogés de leur appartement par les forces de police, non sans avoir subi pendant plus de trois heures l'écho de la fusillade. Après avoir été traités par la police comme des terroristes en puissance, privés de tout, ils se sont vu offrir l'hébergement dans un gymnase, aménagé en urgence par la municipalité.

Dès le début, l'État, en la personne du préfet de Seine-Saint-Denis, s'est mis aux abonnés absents. Il a argué de la vétusté de l'immeuble pour se dérober à ses responsabilités ! L'immeuble mis hors d'état par des milliers d'impacts de balles et des grenades, n'aurait d'après lui pas pu résister parce qu'il était ancien et dégradé, et les familles devaient donc être relogées par la seule municipalité.

Cette dernière s'est retournée vers le gouvernement et en particulier vers Sylvia Pinel, ministre du Logement, qui a promis que l'État prendrait toutes ses responsabilités. Pourtant à ce jour, seule la mairie a proposé des relogements. Du côté de l'État, en revanche, rien n'a été fait. Certes, il paie les frais des résidences hôtelières pour les familles et les hôtels pour les célibataires, mais aucune proposition de relogement pérenne n'a été à ce jour avancée par la préfecture.

Il en va de même des autres promesses. À l'issue de l'assaut, des sans-papiers habitant l'immeuble avaient été placés en centre de rétention. Deux d'entre eux, qui avaient été blessés par balle par la police lors de l'assaut, avaient reçu à la sortie de l'hôpital des OQTF (ordre de quitter le territoire français). Valls avait pourtant promis que la situation de ces sans-papiers serait examinée avec bienveillance. À ce jour, la préfecture reste muette.

Maintenant que les médias sont partis, l'État fait éclater tout son mépris pour ces milieux populaires.

Aline Urbain

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576